

ETépi :

Programme d'éducation thérapeutique  
Unité d'épileptologie de la Pitié Salpêtrière



- ETP mis en place en 2008
- Programme autorisé par l'ARS en 2011
- De 2011 à 2019 :
  - Une moyenne de 4 ateliers par an
  - 4 à 6 participants par atelier.
- 2020 : crise du COVID => Arrêt des ETP
- En 2021, volonté de remettre en place l'ETP :
  - Une nouvelle équipe constituée de :
    - Un neurologue référent
    - 4 infirmières de Pratique Avancée
    - 1 infirmière d'hospitalisation en cours de formation
  - Un nouveau programme
  - Un nouveau nom et un logo pour marquer le renouveau de l'ETP



- Patients avec épilepsie
- Motivés à suivre le programme d'ETP
- Utilisation courante du français
- Disponible pour 1 session en présentiel au moins
  
- Pas de limite d'âge ni de critères diagnostics



## Tronc commun en présentiel

Durée : ½ journée

2 animateurs formés

4 à 6 participants

En présentiel



- ✓ Le fonctionnement du cerveau
- ✓ Comment se manifeste mon épilepsie ?
- ✓ Les différentes crises d'épilepsies
- ✓ Les signes précurseurs d'une crise
- ✓ Les causes de l'épilepsie
- ✓ Les facteurs favorisant des crises
- ✓ Les examens de surveillance
- ✓ Les traitements
- ✓ Conduite à tenir en cas de crise
- ✓ Savoir reconnaître une crise grave
- ✓ Conseils

## Atelier(s) à thème au choix du patient

Durée : 1h30 par atelier

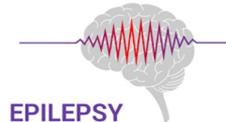
1 à 2 animateurs formés

1 à 6 participants

En présentiel ou en visio

Pas de nombre limite d'atelier

- ✓ Atelier 1 : Grossesse et accouchement
- ✓ Atelier 2 : Permis de conduire
- ✓ Atelier 3 : Vécu de la maladie
- ✓ Atelier 4 : Sports et voyage
- ✓ Atelier 5 : Vie sociale
- ✓ Atelier 6 : Vie quotidienne
- ✓ Atelier 7 : Risques de blessure et SUDEP



## Exemple : Atelier permis de conduire



Durée : 1h-1h30

1 à 2 animateurs

1 à 6 participants

En présentiel ou en visio

- ✓ Compétence mobilisée : auto-soin en terme de savoir
- ✓ Matériel :
  - ✓ Diaporama « Questions pour le permis de conduire »
  - ✓ Cartons A/B/C/D pour chaque participant
- ✓ Transfert des acquis : Remise d'un document « épilepsie et permis de conduire »

## « Questions pour le permis de conduire »

1. Puis-je passer mon permis de conduire si je suis épileptique ?

**A** : Oui

**B** : Non

**C** : Juste le code

**D** : Je ne sais pas





2. J'ai le permis de conduire  
mais j'ai fait 1 crise il y a 2 mois

**A** : Je peux  
conduire sur des  
petits trajets

**B** : Je peux conduire  
pour aller au travail

**C** : Je ne peux pas  
conduire

**D** : Je ne sais pas



- 1<sup>er</sup> atelier tronc commun en novembre 2021:
  - 3 patients
  - Adhésion des patients au système des ateliers à thème
  
- Futur atelier tronc commun : 15 Février 2022
  
- Objectifs :
  - 1 tronc commun tous les 2 à 3 mois
  - Organisation des ateliers en fonction des choix



## Inscription des patients

➤ Par mail :

[ipa.epilepsie.psl@aphp.fr](mailto:ipa.epilepsie.psl@aphp.fr)

➤ Ou par téléphone :

Véronique & Gwen : 01.42.16.19.79

Elodie & Marine : 01.84.82.74.55

Ils sont enregistrés sur notre listing puis rappelés par nos soins dès qu'on a la date des sessions